

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Tarn

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE
Séance du 25 juillet 2022

Membres en exercice : 9
Présents : 8
Votants: 8
Pour: 8
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de la convocation : **11/07/2022**

L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie le 25 juillet 2022 à 18 heures 30 sous la présidence de Monsieur Thierry MALIET

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Nathalie GERME, Lionel CROS, Patrick FAUCOU, Françoise MUSI, Angélique VIGUIER, Katja ZWEERUS

Représentés:

Excusés: Alain REYNES

Absents:

Secrétaire de séance: Angélique VIGUIER

Objet: SECURITE DU FESTIVAL CANDOUR 2000 - 2022_29

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion technique a eu lieu le 20 juillet à Saint-Christophe concernant l'organisation et la sécurité du Festival Candour 2000, organisé par l'association Pôle Nord et qui se déroulera sur notre commune les 12, 13 et 14 août 2022.

A cette réunion étaient présents le premier Adjoint, le Maire et trois organisateurs de l'évènement.

Il donne à lecture à l'assemblée le compte-rendu de cette réunion (cf PJ) et lui demande de se prononcer quant aux propositions qui ont été faites concernant l'organisation et la sécurité de cette manifestation.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et après en avoir délibéré, approuve les propositions listées dans le document annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à SAINT-CHRISTOPHE les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

